

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le trois mai le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : 26 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 33

Quorum : 17

Nombre de conseillers présents : 28

Présents : Fabien DOUCET, Isabelle NEGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Marie-Pierre ROBERT, Franck LENOIR, Anca VORONIN, Jean DARDENNE, Clément RAVAUD, Jean-Pierre GAUGIRAN, Martine LERICHE, Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Jacques BERNIS, Stéphanie PANTEIX, Francis COISNE, Danielle TODESCO, David PENOT, Lucile VALADAS, Alexandre DOS REIS, Jean-Christophe ROMAND, Cyril GRANGER, Claire MARCHAND, Bruno COMTE, Christian DESMOULIN, Martine NOUHAUT, Emilio ZABALETA, Gille MONTI, Laurence PIPERS, Valérie MILLON.

Excusés par procuration :

Marie Noël BERGER donne procuration à Danielle TODESCO en date du 3 mai 2023

Alain BOURION donne procuration à Fabien DOUCET en date du 25 avril 2023

Pascale ETIENNE donne procuration à Jean DARDENNE en date du 26 avril 2023

Marie-Anne ROBERT KERBRAT donne procuration à Isabelle NEGRIER-CHASSAING en date du 03 mai 2023

Aurore TONNELIER donne procuration à Clément RAVAUD en date du 03 mai 2023

Secrétaire de séance : Clément RAVAUD

Objet : Création de postes

Délibération 2023 - 40

La collectivité a récemment lancé divers recrutements afin de pallier les départs en retraite de deux agents de la collectivité. Ces différents recrutements étant en cours, il convient d'ouvrir le poste de la manière la plus large possible, que ce soit sur le panel des grades envisagés mais également en ce qui concerne le statut des futurs recrutés. En effet, il convient de préciser que ces recrutements pourront être pourvus par voie statutaire ou, à défaut, par voie contractuelle.

En l'espèce, il s'agit tout d'abord d'un départ en retraite au sein du multi-accueil Pomme d'api, à compter du 1^{er} septembre 2023, qui nécessite un recrutement au 1^{er} juillet prochain, sur le cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation.

En outre, un assistant (discipline violon) à temps non complet (10h/20h) fait valoir ses droits à la retraite en cette fin d'année scolaire, nécessitant son remplacement à compter du 1^{er} septembre prochain, sur le cadre d'emploi des assistants territoriaux d'enseignement artistique.

Il convient donc de créer les grades suivants :

Création de postes	1 adjoint territorial d'animation à temps complet, 1 adjoint territorial d'animation principal 2 ^{ème} classe à temps complet, 1 adjoint territorial d'animation principal 1 ^{ère} classe à temps complet	01/07/2023
---------------------------	--	------------

Création de postes	1 assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe à temps non-complet (10h/20h) 1 assistant d'enseignement artistique principal 1 ^{ère} classe à temps non-complet (10h/20h)	01/09/2023
---------------------------	--	------------

Ensuite, la collectivité a également lancé un recrutement afin de pourvoir le poste de chargé(e) d'accueil au sein de la Mairie, à la suite de la mobilité interne de l'agent en poste. Ce recrutement est prévu à compter du 1^{er} juillet 2023, sur le cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux.

Il convient donc de créer les grades suivants :

Création de postes	1 adjoint administratif territorial à temps complet, 1 adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe à temps complet, 1 adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe à temps complet	01/07/2023
---------------------------	--	------------

Enfin, la collectivité souhaite faire bénéficier un agent d'un changement de filière au 1^{er} juillet 2023. Actuellement opérateur des Activités Physiques et Sportives sur la filière sportive, cet agent basculerait donc sur le grade d'adjoint d'animation principal 1^{ère} classe au sein de la filière animation.

Il convient donc de créer le grade suivant :

Création de poste	1 adjoint territorial d'animation principal 1 ^{ère} classe à temps complet	01/07/2023
--------------------------	---	------------

DÉLIBÉRATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code Général de la Fonction Publique,
VU les déclarations de vacance d'emplois effectuées auprès du CDG 87 ;
VU l'avis du Comité Social Territorial en date du 25 avril 2023,

CONSIDÉRANT la note de synthèse et la présentation du dossier relatif à la présente délibération ;

CONSIDÉRANT qu'il s'avère nécessaire de procéder à différentes créations de postes ;

OUI l'exposé de Monsieur le Maire ;

CONSIDÉRANT avoir été suffisamment informé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

DÉCIDE :

- D'approuver les différentes créations de postes comme détaillées ci-dessous :

Création de postes	1 adjoint territorial d'animation à temps complet, 1 adjoint territorial d'animation principal 2 ^{ème} classe à temps complet, 1 adjoint territorial d'animation principal 1 ^{ère} classe à temps complet	01/07/2023
Création de postes	1 assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe à temps non-complet (10h/20h) 1 assistant d'enseignement artistique principal 1 ^{ère} classe à temps non-complet (10h/20h)	01/09/2023

Création de postes	1 adjoint administratif territorial à temps complet, 1 adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe à temps complet, 1 adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe à temps complet	01/07/2023
Création de poste	1 adjoint territorial d'animation principal 1 ^{ère} classe à temps complet	01/07/2023

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 4 mai 2023

Le Maire,

Fabien DOUGEI



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 10/05/2023

Publié ou notifié

11/05/2023

PANAZOL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DELIB40 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 04/05/2023

Objet : Création de postes

Nature : Délibérations

Matière : Fonction publique - Autres catégories de personnels

Date de télétransmission : 10/05/2023 Agent de transmission : Carole DANCHE - MAIRIE

Acte : Délibération 40 - Création de postes.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711406-20230504-DELIB40-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 10/05/2023